

Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



La CSE en séance à Berne

Sous la présidence de M. Walther Hofer, les membres de la Commission des Suisses de l'étranger (CSE) de la Nouvelle Société Helvétique se sont retrouvés à Berne, le 15 mars dernier, pour l'assemblée ordinaire de printemps.

C'est avec satisfaction que les délégués ont pris connaissance des résultats positifs de la campagne en faveur du droit de cité, entreprise à la suite de la votation sur l'égalité des droits entre hommes et femmes pour la transmission de la nationalité suisse.

En ce qui concerne l'affiliation volontaire à l'AVS-AI pour les Suisses de l'étranger, la CSE a retenu les postulats suivants dans la perspective de la 10^e révision de l'AVS-AI:

- possibilité pour l'épouse de s'affilier de manière indépendante même si son mari ne veut pas s'assurer;
- possibilité de verser les cotisations directement du pays étranger;
- augmentation des rentes partielles pour ceux qui rentrent au pays et sont encore actifs en Suisse après avoir atteint l'âge de la retraite.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, la CSE soutient l'initiative du président du Fonds de solidarité, M. Hans Halbheer, qui s'efforce de trouver une solution spécifique pour ceux qui rentrent au pays, sous forme d'une assurance de groupe. A la suite d'une intervention auprès du président des directeurs cantonaux de la santé publique, l'Organisation des Suisses de l'étranger a réussi, d'autre part, à faire confirmer l'ancien accord avec les hôpitaux du secteur public, par lequel les Suisses de

l'étranger ont le même statut que les Suisses amenés à être hospitalisés dans un autre canton que celui où ils résident.

Il a aussi été question des Journées des Suisses de l'étranger en 1991. Car, en cette année marquée par le 700^e anniversaire de la Confédération, l'Organisation des Suisses de l'étranger fêtera, elle, ses 75 ans. C'est donc en Suisse centrale qu'on se réunira à cette occasion. Comme annoncé lors de l'assemblée de la CSE à Berne, une place toute particulière devra être assignée aux Suisses de l'étranger, dans le cadre de l'Exposition nationale CH91, sur la «Voie suisse» projetée autour du lac d'Uri.

M. N. ●

64^e Congrès des Suisses de l'étranger:

A bientôt à Morges

Un bulletin de participation au 64^e Congrès des Suisses de l'étranger du 5 au 7 septembre 1986 à Morges a déjà été publié dans le numéro précédent de cette revue. Entre-temps, les préparatifs pour cette rencontre ont progressé. Le thème général «Les Suisses de l'étranger, la jeunesse et le sport» rencontrera, nous l'espérons, un grand intérêt.

Nos lecteurs ne regretteront pas d'avoir profité de leurs vacances en Suisse pour séjourner quelque temps en terre vaudoise. M. N. ●

La voix du SSE:



«Usslandschwizersekretariat, Wächter...»

... Voilà ce que vous entendrez, à l'autre bout du fil, quand vous aurez composé le numéro de téléphone du Secrétariat des Suisses de l'étranger (SSE) à Berne. La voix chaleureuse qui vous répond en allemand, en français, en italien ou en anglais (et même, s'il le faut, dans d'autres langues encore!) c'est celle d'une Bernoise, Christine Wächter.

M^{me} Wächter a rejoint l'équipe du SSE il y a deux ans déjà, après avoir terminé ses études à l'Ecole de commerce de la ville de Berne. C'est ainsi qu'elle est devenue la «voix du Secrétariat des Suisses de l'étranger»... Mais ses prestations ne s'arrêtent pas là; elle s'occupe notamment de l'Association des Amis de l'Organisation des Suisses de l'étranger, transmet des publications helvétiques à ses compatriotes établis dans des contrées lointaines et règle une partie des affaires courantes du Secrétariat. Depuis peu, elle est secondée dans sa tâche par une machine à traitement des textes qu'elle a baptisée du doux nom de «Nathan».

Désirez-vous émigrer, changer de pays pour aller plus loin ou tout simplement revenir? Voulez-vous vous abonner à un journal suisse? Avez-vous besoin d'une adresse en Suisse? Ou de tout autre information? «Usslandschwizersekretariat, Wächter» saura toujours vous renseigner! R. W. ●